



Elections professionnelles : ma voix compte !

Du 1^{er} au 8 décembre, nous choisissons tous et toutes ensemble les membres du **Comité social territorial**. Pour des représentant.e.s qui se battent pour **améliorer nos conditions de travail et de vie** et notamment : améliorer notre **pouvoir d'achat**, obtenir des **moyens adaptés** aux missions à réaliser, améliorer les conditions des **contractuel.le.s** et atteindre une réelle **qualité de vie** au travail :

Je vote pour l'UNSA, mon alliée du quotidien !

Le Comité social territorial est le nouveau nom du Comité technique. Il s'agit de l'instance où sont discutées toutes les questions collectives : rémunérations, temps de travail, organigrammes, périmètres d'intervention, ratios et critères d'avancement et de promotion...

Les priorités de l'UNSA au sein du Comité social territorial

Améliorer notre pouvoir d'achat : des rémunérations justes et transparentes et une recherche de toutes les ressources complémentaires possibles.

- Nous demanderons **une nouvelle négociation du RIFSEEP** permettant d'attribuer, sur la base de critères clairs et transparents, des régimes indemnitaires supplémentaires en fonction de toutes les caractéristiques fixées par la loi, au-delà de l'encadrement : coordination, pilotage, conception, technicité, expertise, expérience, qualification, sujétions particulières et exposition du poste.
- Nous réclamerons une application réelle et simple des dispositifs légaux existants : NBI, prime mobilité, indemnité télétravail.
- Nous lancerons un travail sur les partenariats que la Région peut mettre en place avec toutes les structures qu'elle finance pour obtenir des avantages commerciaux pour ses agent.e.s, de manière bien plus massive et structurée que ce qui est le cas aujourd'hui sur certains événements sportifs et culturels : transports, tourisme, culture, sport, formation...
- Nous nous battons pour de plus grandes possibilités de promotions et d'avancement.

Obtenir des moyens adaptés aux missions à réaliser

Des lycées aux sièges en passant par les antennes, les CREPS, le port et toutes les équipes disséminées dans et hors du territoire, nous constatons que les moyens alloués sont largement déconnectés des missions confiées.

Nous revendiquons :

- **L'amélioration des dotations** attribuées aux lycées, pour que les collègues retrouvent le plaisir du travail bien fait et puissent exercer leurs missions en bonne santé jusqu'à leur retraite.
- Une observation sérieuse du temps de travail des collègues des sièges, y compris le « télétravail gris » jamais pris en compte, assorti d'un dialogue ouvert avec chaque service, et suivi des mesures nécessaires à la mise en adéquation des missions avec un temps de travail raisonnable.

- La présence effective et la mobilisation sur leurs missions des effectifs théoriques : remplacements plus nombreux et calés sur le régime horaire de la personne remplacée, contrôle de l'application de la dotation par les proviseur.e.s (répartition, mission non décentralisées...) et réduction des lourdeurs administratives.

Améliorer les conditions d'emploi des contractuel.e.s

Nos revendications :

- **Développer et renforcer les équipes de titulaires remplaçant.e.s**, dans les lycées comme dans les sièges et autres sites, pour limiter le recours aux contrats courts, facteur de grande précarité.
- Améliorer l'information délivrée et les règles de gestion des contractuel.e.s et, en attendant, garantir l'application des règles existantes: préparation des renouvellements, durée de renouvellement, rendez-vous salariaux, délivrance rapide des attestations pôle emploi et continuité des contrats pendant les vacances scolaires. Pour ce faire, il faut impérativement renforcer les pouvoirs et les moyens de la DRH en la matière.
- Appliquer les régimes horaires classiques aux contractuel.e.s sur contrats courts, et non leur imposer des semaines de 35 heures, intenable au siège et facteurs de difficultés organisationnelles dans les lycées.

Atteindre une réelle qualité de vie au travail

Nos demandes prioritaires :

- Développer enfin une **culture de confiance** entre nous tous et toutes, incluant un droit à l'erreur, pour supprimer la plupart des irritants du quotidien: validations multiples, limitation du télétravail, milliers de mails « parapluie », mauvaise circulation de l'information...
- Associer les agent.e.s concerné.e.s aux modifications de leurs locaux de travail.
- Renforcer considérablement les moyens de la DRH et de la DTPM – conseil en organisation, conseil en transformation, médiation, mobilités internes (y compris intermétiers) – pour prévenir l'usure, et également intervenir dès les premières alertes et accompagner les équipes vers des fonctionnements compatibles avec la préservation de la santé physique et mentale de nous tous et toutes.
- Re-questionner le temps de travail et son organisation pour pouvoir rendre l'intensité et les années soutenables.

Comment travaille l'UNSA ?

Bien sûr, nous demandons et l'employeur décide, avec peu d'envie de nous entendre. Les représentant.e.s de l'UNSA s'adaptent à cette culture particulière du dialogue social :

- Nous exprimons bien sûr nos désaccords mais nous mettons aussi en avant l'intérêt d'agir autrement pour la Collectivité et le service public : **des agent.e.s bien traité.e.s sont plus efficaces et plus innovant.e.s.**
- Nous continuons **à discuter sur les marges** quand l'employeur refuse les avancées globales. Par exemple, face au refus du 3^{ème} jour de télétravail, nous avons poursuivi le combat sur l'accès aux e-anna ou encore la possibilité de moduler le nombre de jours pour les collègues dont les activités soumises à des variations sur l'année, souvent jusque-là privé.e.s de toute possibilité par principe.
- Nous demandons des comptes sur **l'application réelle des décisions**, même quand elles ne nous conviennent pas tout à fait.



Sur notre site unsa-rna.fr vous trouverez une partie de notre travail de ces dernières années mais aussi des informations supplémentaires sur nos revendications et nos candidat.e.s.

Si vous voulez échanger, vous pouvez nous appeler, et si vous êtes timides, les mails, les sms et WhatsApp conviennent aussi !

Contacts : 07 68 02 16 14 - unsa@nouvelle-aquitaine.fr